



2020 TOUR CYCLISTE JUNIORS



www.ffcpaca.fr
6 épreuves fédérales 1.14

RÉGION SUD



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



Peynier



Malemort
du Comtat



Caille



Trigance



La Motte
du Caire



Saint Bonnet
en Champsaur



Samedi 28 Mars 2020

Peynier (13) AVC Aix-en-Provence
Circuit routier



Dimanche 29 Mars 2020

Malemort du Comtat (84) CVC Montfavet
Circuit routier



Samedi 2 Mai 2020

Caille (06) Sprinter Club de Nice
Circuit routier



Dimanche 3 Mai 2020

Trigance (83) OCCV Draguignan
CLM individuel + circuit routier



Samedi 13 Juin 2020

La Motte du Caire (04) CD FFC 04
Circuit routier

Dimanche 14 Juin 2020

Saint-Bonnet en Champsaur (05) CD FFC 05
CLM individuel + circuit routier





**RÉGION
SUD**  PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

EDITO CONSEIL RÉGIONAL RÉGION SUD Provence Alpes Côte D'Azur

Provence-Alpes-Côte d'Azur est une région d'exception pour la pratique sportive. Nos superbes paysages constituent autant de terrains où évoluent tous les passionnés de sport. Le cyclisme y prend une place majeure par l'exigence de la pratique et la beauté de nos décors naturels.

Le Tour Juniors a l'avantage de parcourir les routes de tous les départements de la région. Ainsi tracées, les six journées de course présentent des profils différents qui font la part belle aux reliefs accidentés. Je suis certain que le parcours de l'édition 2020 va offrir de belles empoignades orchestrées par les jeunes cyclistes régionaux.

Depuis 37 ans qu'il traverse notre territoire régional, voyant éclore quelques-uns de nos plus grands talents nationaux, le Tour junior est aujourd'hui au rang de ces grands événements qui font le rayonnement et l'attractivité de cette région, terre de sport par excellence.

Je salue tous les participants au Tour Juniors et transmets tous mes encouragements aux jeunes coureurs. Belle édition 2020 à toutes et à tous.

Renaud Muselier

Président de La REGION SUD Provence Alpes Côte D'Azur



*Le mot du Président du Comité Régional
Région Sud - Provence Alpes Côte d'Azur
de la Fédération Française de cyclisme*

Pour la deuxième année consécutive le « TOUR CYCLISTE REGION SUD 2020 » va de nouveau permettre aux Juniors de disputer deux contre la montre, tout en conservant les six routières.

Remerciements aux Clubs Comités Départementaux de notre belle REGION SUD, que se sont mobilisés pour concrétiser cette volonté de l'Equipe Régionale qui répond à la demande de la Direction Technique Nationale de la Fédération Française de Cyclisme.

Ces huit épreuves Nationales vont traverser notre territoire et attirer tout au long des parcours, sur les villages de départ, comme d'arrivée, ce merveilleux public passionné de cyclisme.

Les clubs Juniors de notre Région Sud vont pouvoir s'exprimer pour rivaliser avec les clubs extérieurs.

Soyons-en certains, le spectacle sera au rendez-vous pour nous délivrer de beaux Champions.

Je ne peux conclure sans remercier le Conseil Régional Région Sud, les Partenaires privés, les Conseils Départementaux, les Municipalités de chaque étape, les forces de Polices Nationale et Municipale, la Gendarmerie Nationale, les Préfectures et tous les bénévoles sans qui nous ne pourrions pas organiser ce Tour Cycliste Amateurs.

C'est Ensemble que le Cyclisme gagnera au fil des jours, ses lettres de Noblesse, dans l'intérêt de notre jeunesse.

A demain, sur les Routes du Sud et bienvenue à tous sur l'Édition 2020 du TOUR REGION SUD.

Le Président du Comité Régional F.F.C
REGION SUD - Provence Alpes Côte d'Azur
Christian LAZARINI

Comité d'Organisation du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2020

28/29 Mars – 2/3 Mai – 13/14 Juin

Direction Générale Christian Lazarini Président du Comité Régional Sud FFC Provence Alpes Côte d'Azur.	
Responsable de l'Organisation Coordinateur Technique Directeur de Course	Brigitte JUILLET Jérôme MAEDDU Cédric GARAIX

EPREUVES	DATES	VILLES	PARCOURS	ORGANISATEURS	ORGANISATEURS
1 ^{ère} épreuve	28 Mars 2020	Peynier (13)	Circuit routier	AVC Aix	Mr CHIARONI 06.07.84.94.56
2 ^{ème} épreuve	29 Mars 2020	Malemort-du-Comtat (84)	Circuit routier	CVC Montfavet	Mr CONSTENSOU 06.83.78.27.40
3 ^{ème} épreuve	2 Mai 2020	Caille (06)	Circuit routier	SC Nice	Mr VALENTINI 06.43.98.64.13
4 ^{ème} épreuve	3 Mai 2020	Comps (83) Trigance (83)	CLM individuel Circuit routier	OCCV Draguignan	Mr PASCAL 06.61.73.79.56
5 ^{ème} épreuve	13 Juin 2020	La Motte du Caire (04)	Circuit routier	CD04	Mr CONTI 06.61.64.77.71
6 ^{ème} épreuve	14 Juin 2020	St Bonnet en Champsaur (05)	CLM individuel Circuit routier	CD05	Mr COMBAZ 06.81.89.87.10



du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

PEYNIER (13) Circuit routier de 95,4 km

Organisation AVC AIX EN PROVENCE

Ville étape :	Peynier	Permanence :	Complexe sportif la Garenne
Distance :	95,4 km	Dossards :	A partir de 10h30
Dénivelé :		Réunion DS :	11h30
3 GPM 2^{ème} Cat	3 Sprints	Départ fictif :	12h30
Passages 4, 7 et 11	Passages 3, 5 et 9	Départ réel :	12h40

PLAN DU CIRCUIT

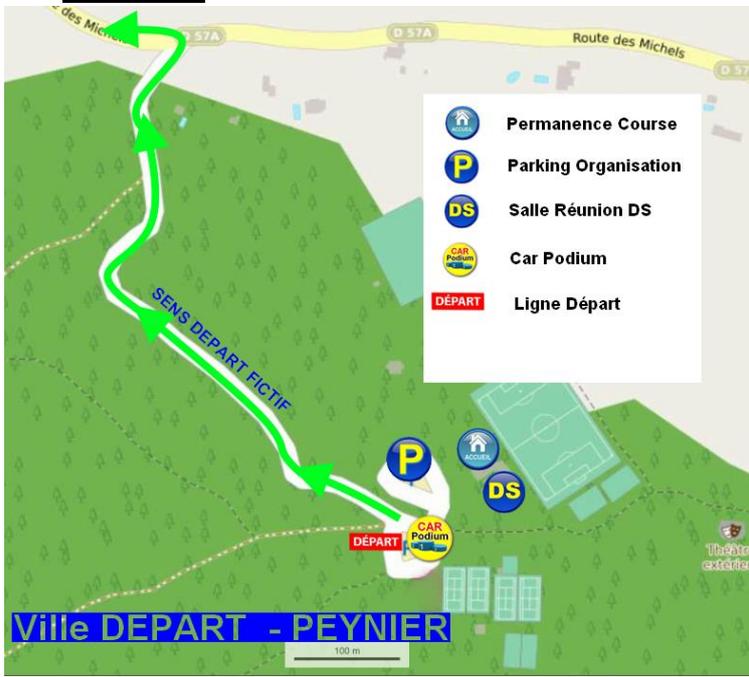


DENIVELE

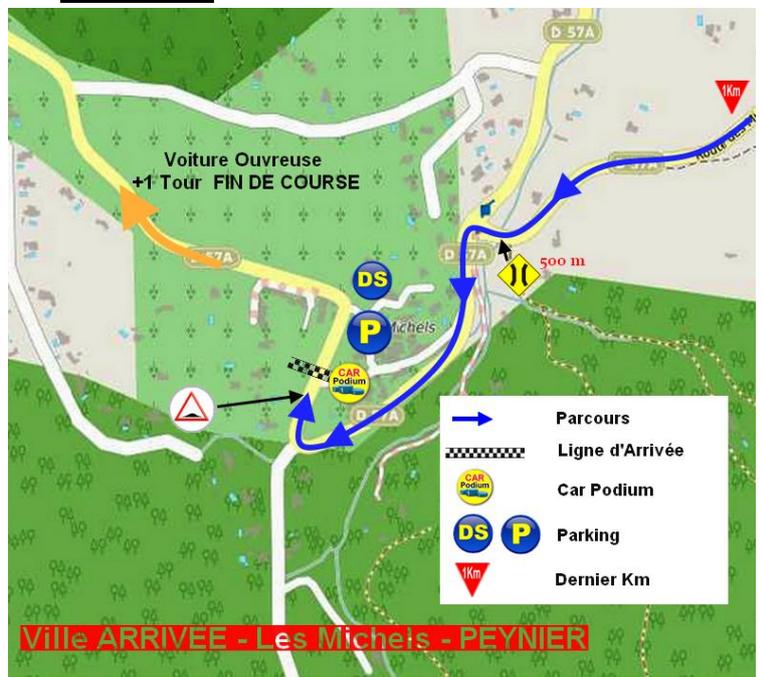
Powered by Cronoescalada.com



DEPART



ARRIVEE



Dimanche 29 Mars 2020

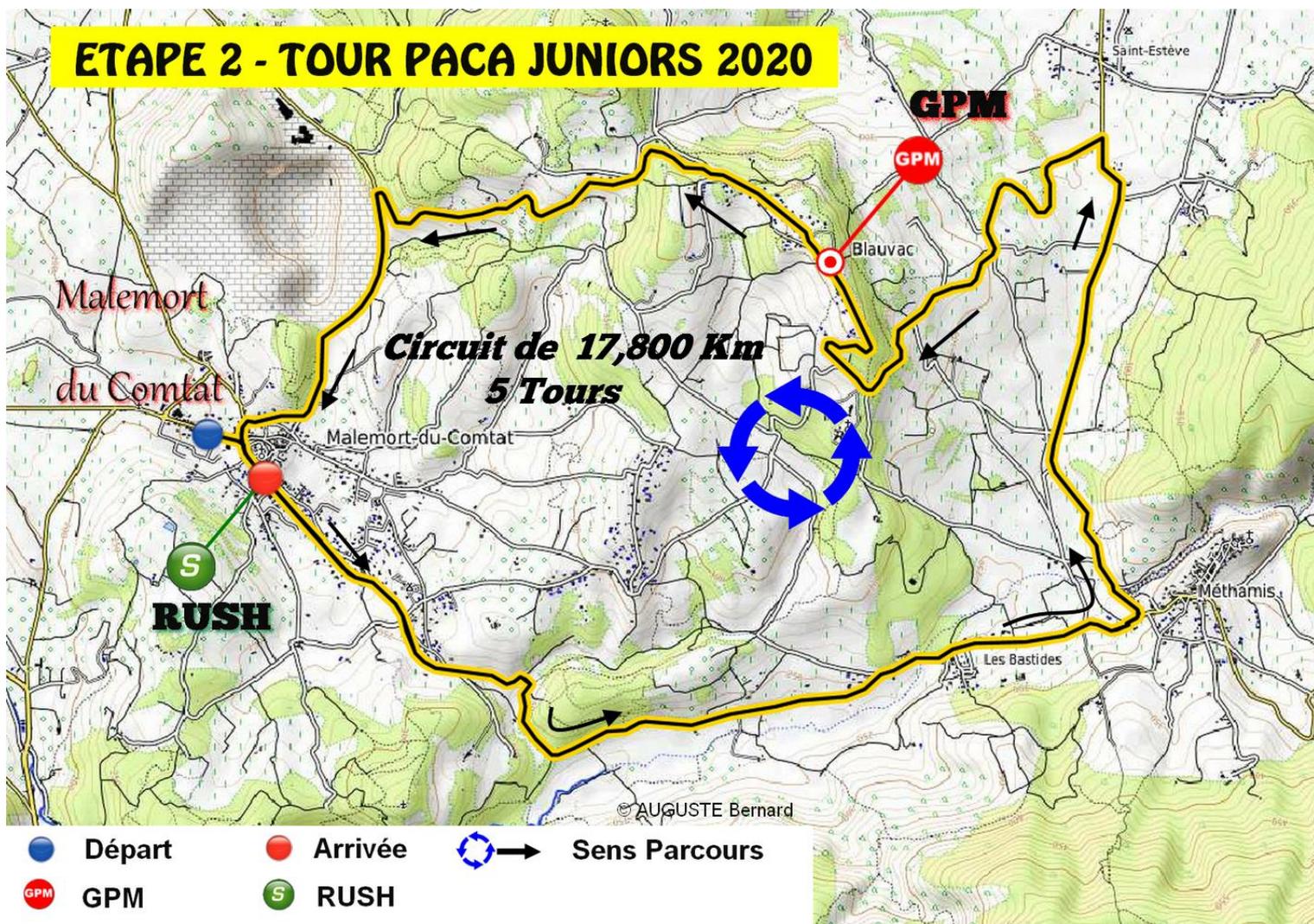
2^{ème} épreuve

du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Organisation CVC Montfavet

Ville étape :	Malemort du Comtat	Permanence :	11h30 Salle des Fêtes
Distance :	89 km	Réunion DS :	12h30
Dénivelé :		Départ :	13h30
GPM 1 : tours 2,3,4	Sprints : tours 2,3,4		

PLAN DU CIRCUIT





HEBERGEMENTS Etape 1 / Etape 2

1^{er} Grand Prix de Malemort-du-Comtat - 2^e Etape du Tour Région Sud PACA Juniors

Nom du site	Adresse	Tel.
Hôtel la Garrigue	Route de l'Appié 84210 VENASQUE	04 90 66 03 40
Villa Jamin	155, Rue Albert Jasselme 84200 CARPENTRAS	06 99 33 19 42
Hôtel l'Univers	110, Place Aristide Briand 84000 CARPENTRAS	09 70 35 08 14
Hôtel Safari	1060, Avenue Jean Henri Fabre 84000 CARPENTRAS	04 90 63 35 35
Hôtel le Forum	24, Rue du Forum 84000 CARPENTRAS	04 90 60 57 00
Hôtel B&B (Avignon Nord)	326, Chemin des Petits Rougiers Parc d'activité de Fontvert 84130 LE PONTET	08 92 78 80 06
Hôtel B&B (Avignon Nord)	377, Avenue de Fontvert Parc d'activité de Fontvert 84130 LE PONTET	08 92 70 75 11
Ibis Budget (Avignon Nord)	643 Avenue de Fontvert Parc d'activité de Fontvert 84130 LE PONTET	08 92 68 09 82
Fast Hôtel (Avignon Nord)	583, Chemin du Périgord Parc d'activité de Fontvert 84130 LE PONTET	04 90 33 37 38
Acotel Confort (Avignon Nord)	218, Avenue de Saint-Tronquet 84130 LE PONTET	04 90 03 69 50
Fast West (Avignon Nord)	326, Chemin des Petits Rougiers Parc d'activité de Fontvert 84130 LE PONTET	04 90 83 82 09
Hôtel 1 ^{ère} Classe (Avignon Nord)	64, Chemin des Petits Rougiers ZI St Tronquet 84130 LE PONTET	04 90 31 33 34

Restaurants

Cafétéria Auchan Nord (pour ceux qui prennent chambre d'hôtel au Pontet)	Centre commercial 574, Avenue Louis Braille 84130 LE PONTET	04 90 31 01 35
Restaurant Café Léo Pizza	35, Le Cours 84570 MALEMORT-DU-COMTAT	09 80 43 76 33
Pompette	220, Le Cours 84570 MALEMORT-DU-COMTAT	04 90 63 14 25
Pizza La Bartavelle	21, Route Saint Jean 84570 MALEMORT-DU-COMTAT	09 72 81 82 73
Camping Font Neuve	660, Chemin de l'Annonciata 84570 MALEMORT-DU-COMTAT	04 90 09 90 00

du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Caille (06) Circuit routier 103 km

Souvenir Théo Conte

Organisation Sprinter Club de Nice

Ville étape :	Caille	Permanence :	Salle des fêtes de Caille
Distance :	103 km	Dossards :	A partir de 12h00
Dénivelé :	+ 1573 m	Réunion DS :	13h00
4 GPM 2^{ème} Cat	3 Sprints	Départ :	14h00

PLAN DU CIRCUIT



DENIVELE



Les maillots de leader



Maillot de leader du Général



Maillot leader du GPM



Maillot de leader du SPRINT



Maillot leader Junior 1^{ère} année

Hébergements Etape 3 / Etape 4

13^e TOUR CYCLISTE ARTUBY VERDON SUPPORT DE LA 4^e ETAPE DU TOUR PACA JUNIORS

Nom du site	Coordonnées	Tarifs et infos
<u>Restaurant LOU</u> <u>CAFOUCHO</u> <u>TRIGANCE</u>	Quartier Ste Anne 83840 TRIGANCE Téléphone 04 94 76 92 08 06 89 25 95 98 lou.cafoucho@bbox.fr	Restauration : Réservation souhaitée 24 heures à l'avance pour menu cycliste Possibilité de couchage, 2 appartements 1 avec 5 couchages - 1 avec 4 couchages
<u>Snack bar LE PICCOLO</u> <u>TRIGANCE</u>	Place Giraud 83840 TRIGANCE Téléphone : 09 88 02 22 77	Restauration : Réservation souhaitée 24 heures à l'avance pour menu cycliste
<u>Boulangerie au feu de Bois</u> <u>SNACKING</u> <u>SANDWICHERIE</u> <u>TRIGANCE</u>	Boulangerie au feu de bois Place Giraud 83840 TRIGANCE Téléphone : 04 94 76 91 75	
<u>Château de Trigance</u> HOTEL-RESTAURANT <u>TRIGANCE</u>	83840 TRIGANCE * * * 04 94 76 91 18 www.chateau-de-trigance.fr	
Centre de Blacouas LA ROQUE-ESCLAPON	03 22 84 75 57 04 94 85 42 08 centredevacancesblacouas@orange.fr	179 couchages avec possibilité de 44 couchages individuels pour les encadrants. Draps fournis. Possibilité repas sportifs le soir ½ pension : 29 euros
Grand Hôtel-Restaurant BAIN- COMPS	04 94 68 58 03 04 94 76 90 06	Contactez l'hôtel
Chambres d'hôtes Le Pradon COMPS (hameau de Jabron)	08 90 21 70 70	4 chambres (3 doubles et 1 pour 4) A partir de 64 euros/pers avec petit déjeuner
Hôtel Restaurant Le Lachens LA BASTIDE (12 kms de Comps)	04 94 67 14 43	Contactez l'établissement
Restaurant de l'Artuby COMPS	04 94 76 90 86	Repas pour sportif à la demande
Restaurant « Le Moulin de Soleil » <u>TRIGANCE</u>	Route de Castellane 83840 TRIGANCE 04 94 76 92 62	Réservation souhaitée 24 heures à l'avance
Hôtel « Le vieil Amandier » <u>TRIGANCE</u> RESERVE AUX OFFICIELS : Commissaires, médecins...	04 94 76 92 92 06 74 38 49 70 levieilamandier@free.fr RESERVE AUX OFFICIELS : Commissaires, médecins	Chambres nord 65 euros Chambres sud 75 euros P. Déj. Buffet 9 euros 12 chambres tarifs préférentiels

Lorsque vous appelez, n'oubliez pas de préciser que vous participez à la compétition.
(contacts : christiantroin@aol.com 0751640862 ou occvdraguignan@free.fr)

du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors
Trigance (83)

CLM de 11 km et Circuit routier de 90,6 km

Organisation OCCV DRAGUIGNAN

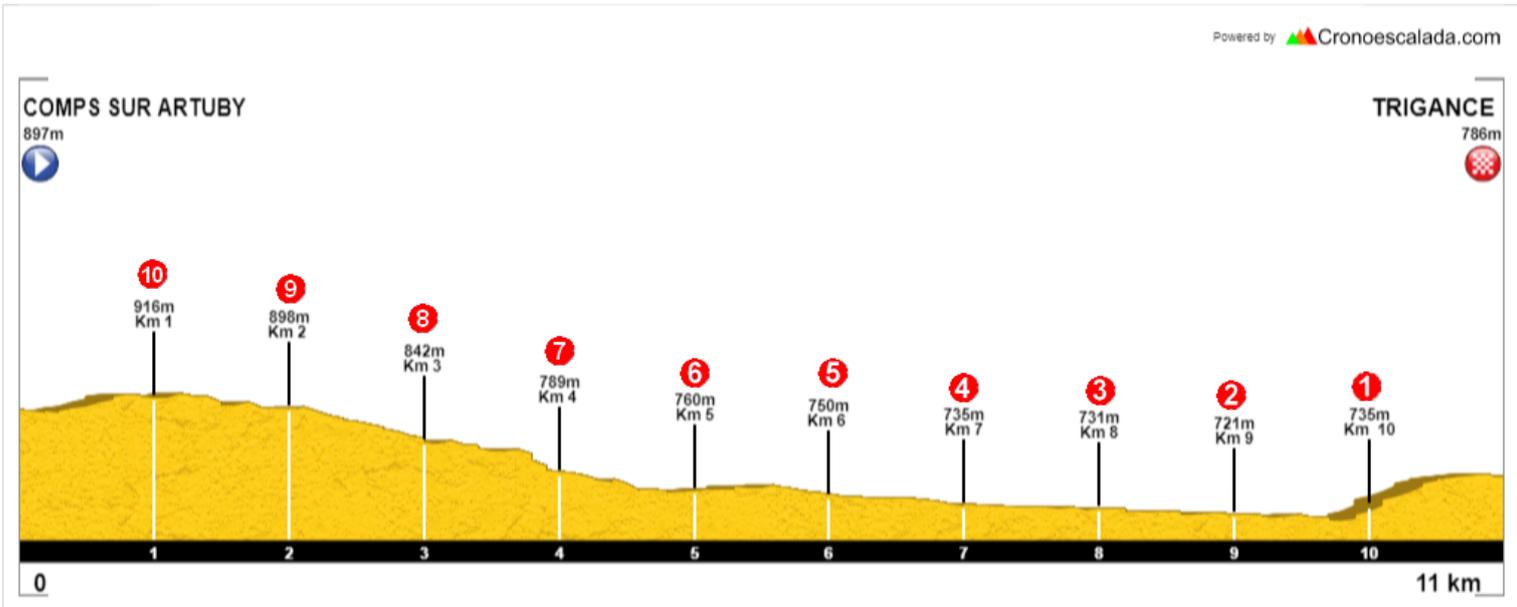
Ville étape :	Comps	Permanence CLM :	Comps - Salle de la Mairie
Etape 4A			
Distance CLM :	11 km	1^{er} départ :	A partir de 9h30
Ville étape :	Trigance	Permanence routière :	Trigance
Etape 4B			
Distance :	90,6 km dénivelé + 1280 m	Réunion DS :	13h30
3 GPM 2^{ème} Cat	3 Sprints	Départ :	14h30

PLAN DU CONTRE LA MONTRE

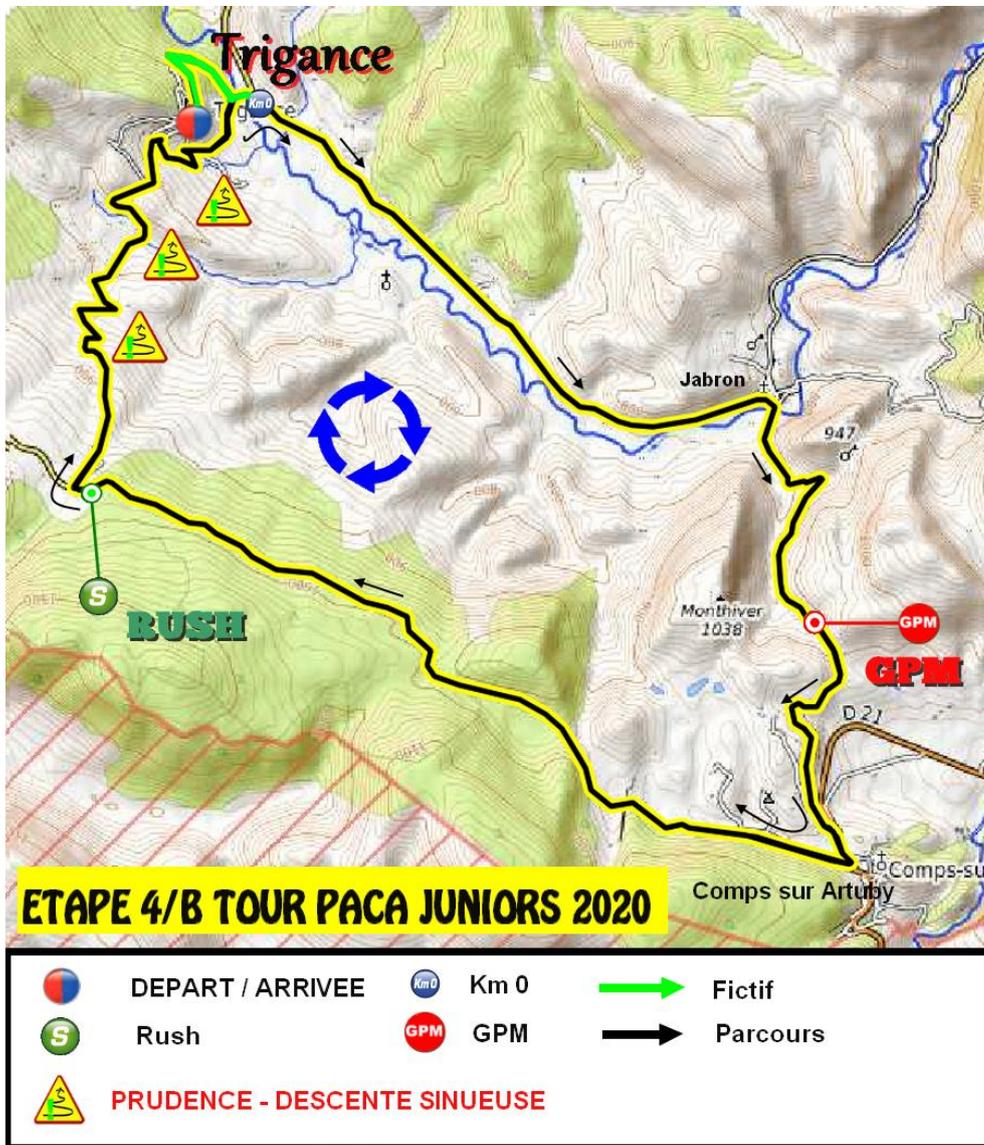


PROFIL DU CONTRE LA MONTRE

Powered by  Cronoescalada.com

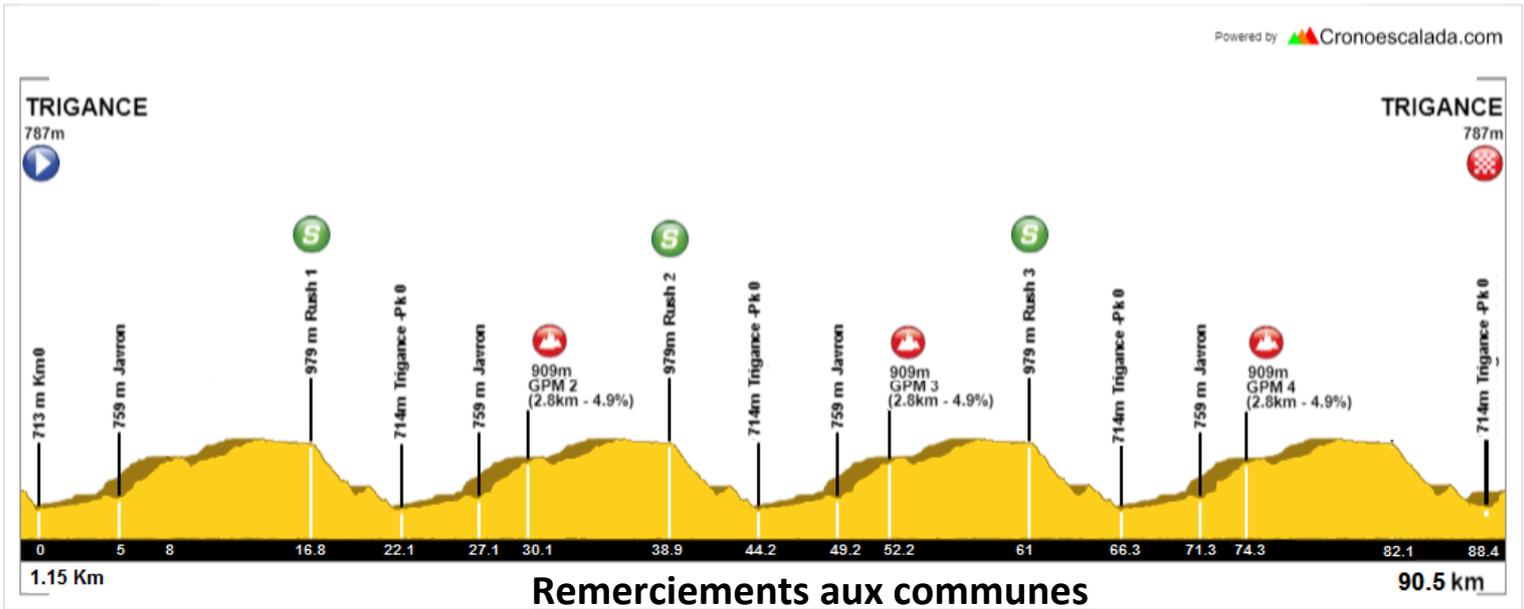


PLAN DU CIRCUIT



DENIVELE

Powered by  Cronoescalada.com



COMPS sur ARTUBY



Châteauvieux



Le Bourguet



Brennon



La Martre



La Bastide



La Roque Esclapon



Bargeme



**Lacs et Gorges
du Verdon**

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**RÉGION
SUD**



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

Samedi 13 juin 2020

5^{-ème} épreuve

du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

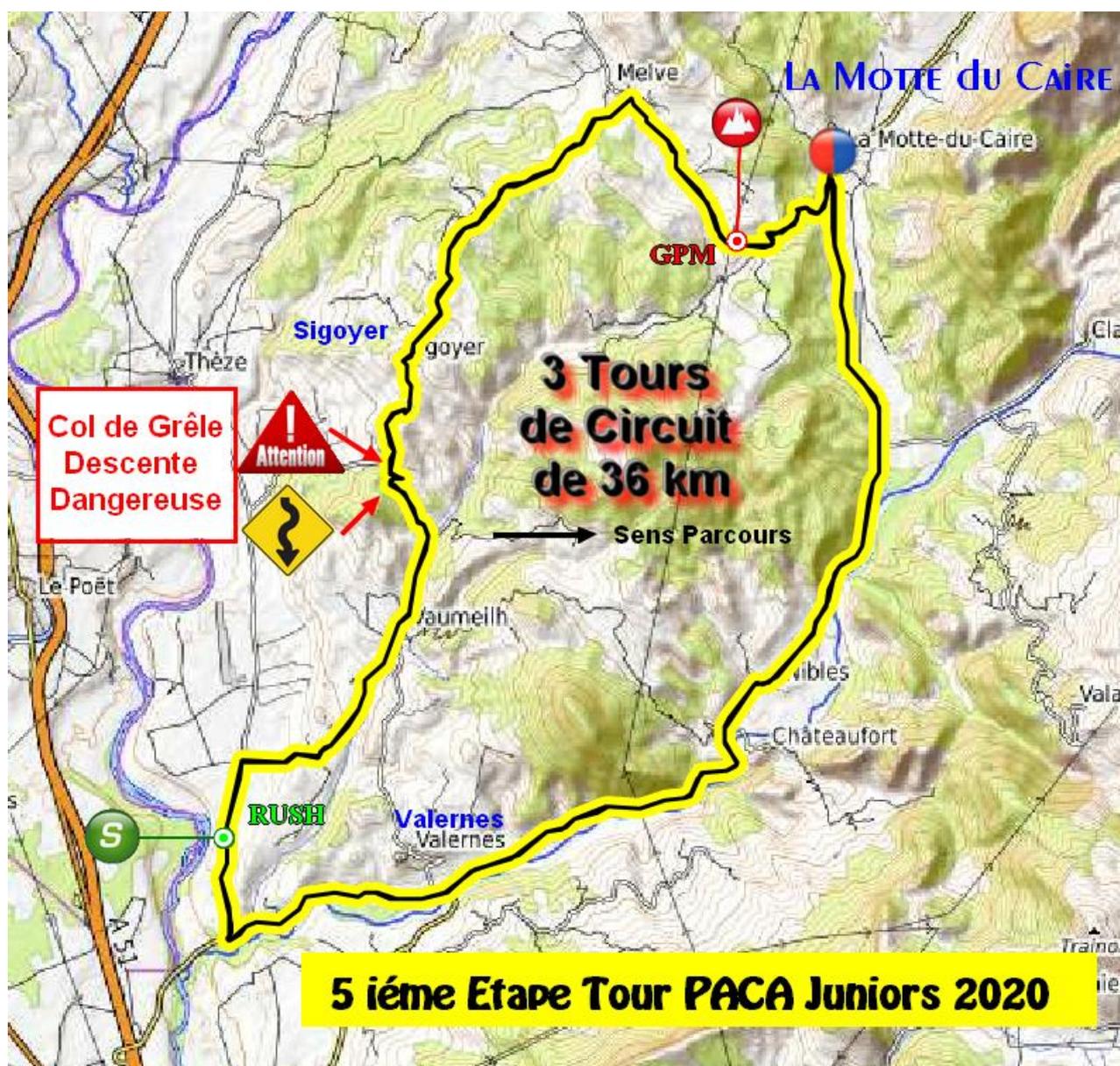
La Motte du Caire (04)

Circuit routier 108 km

Organisation Comité Départemental des Alpes de Haute-Provence

Ville étape :	La Motte du Caire	Permanence :	Salle de la Mairie
Distance :	108 km	Dossards :	A partir de 11h30
Dénivelé :	+ 1455 m	Réunion DS :	12h30
2 GPM 1^{ère} Cat	3 SPRINTS	Départ :	13h30

PLAN DU CIRCUIT



DENIVELE

Powered by  Cronoescalada.com



Remerciements aux partenaires de l'épreuve

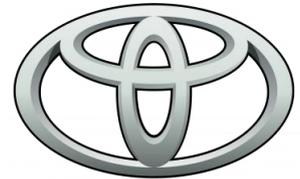


CCSB

Communauté de Communes Sisteronais-Buëch



PROVENCE
CÔTE D'AZUR



TOYOTA

Remerciements aux partenaires du Comité Régional Région Sud PACA



Hébergement Etape 5 / Etape 6

Tarifs à confirmer lors de la réservation

Saint Bonnet en Champsaur

Le connétable 04 92 49 00 62 hotelleconnetable@orange.fr

Pension complète 69 € et ½ pension 55 €

La crémaillère 04 92 50 00 60 contact@cremailleere.eu

Pension complète le repas du soir entrée plat ou plat dessert, le petit déjeuner du dimanche matin et le repas de 11 H.

Eco pour 2 personnes ; 147€ soit 73.50€ par personne

Standard pour 2 personnes ; 155€ soit 77.50€ par personne

Confort pour 2 personnes ; 165€ soit 82.50 par personne

Famille avec lit double et lits superposés ; 268€ soit 67€ par personne

A partir de 5 chambres pour 2 personnes réservées ; tarif groupe ; 138€ soit 69€ par personne.

VVF VILLAGES : accueil.saint-bonnetenchampsaur@vfvillages.fr

Location logement de 2 pièces pour 4, 5 ou 6 personnes : 79 €

(Cuisine équipée : vaisselle, frigo, plaques vitro céramique...) à rendre propre.

Draps posés sur les lits

Caution 150€ par logement

Taxe de Séjour 0.60€ /jour/ pers. (18 ans et plus)

Options :

Pass ménage 52€ par logement

Kit serviettes 8€ / pers

Restauration Repas 14.10€ (si plus de 30 pers.) petit déjeuner 8€

PS : Lors de la réservation, bien signaler que vous venez pour la course cycliste.

ANCELLE

Les Écrins 04 92 50 87 01 infos@ecrin-ancelle.fr

Pension complète 47 € en appartement.

CHABOTTES

Gites à consulter sur internet.



Dimanche 14 juin 2020
6^{-ème} épreuve

du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Saint Bonnet en Champsaur (05)

CLM de 9,1 km et Circuit routier de 66,8 km

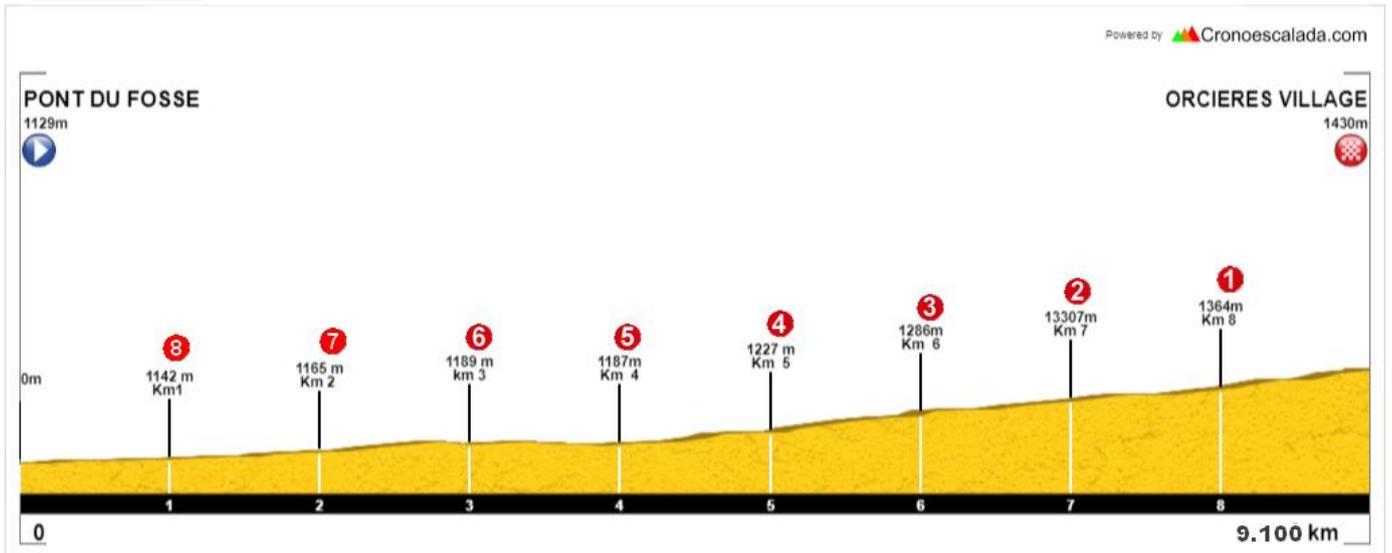
Organisation Comité Départemental des Hautes-Alpes

Ville étape :	Saint-Bonnet en Champsaur	Permanence :	12h30 Salle de la Mairie
Etape 6A			
Distance CLM :	9,1 km dénivelé +393 m	1^{er} départ :	A partir de 9h30
Etape 6B			
Distance :	66,8 km dénivelé	Réunion DS :	13h30
2 GPM 2^{ème} cat	2 Sprints	Départ :	14h30

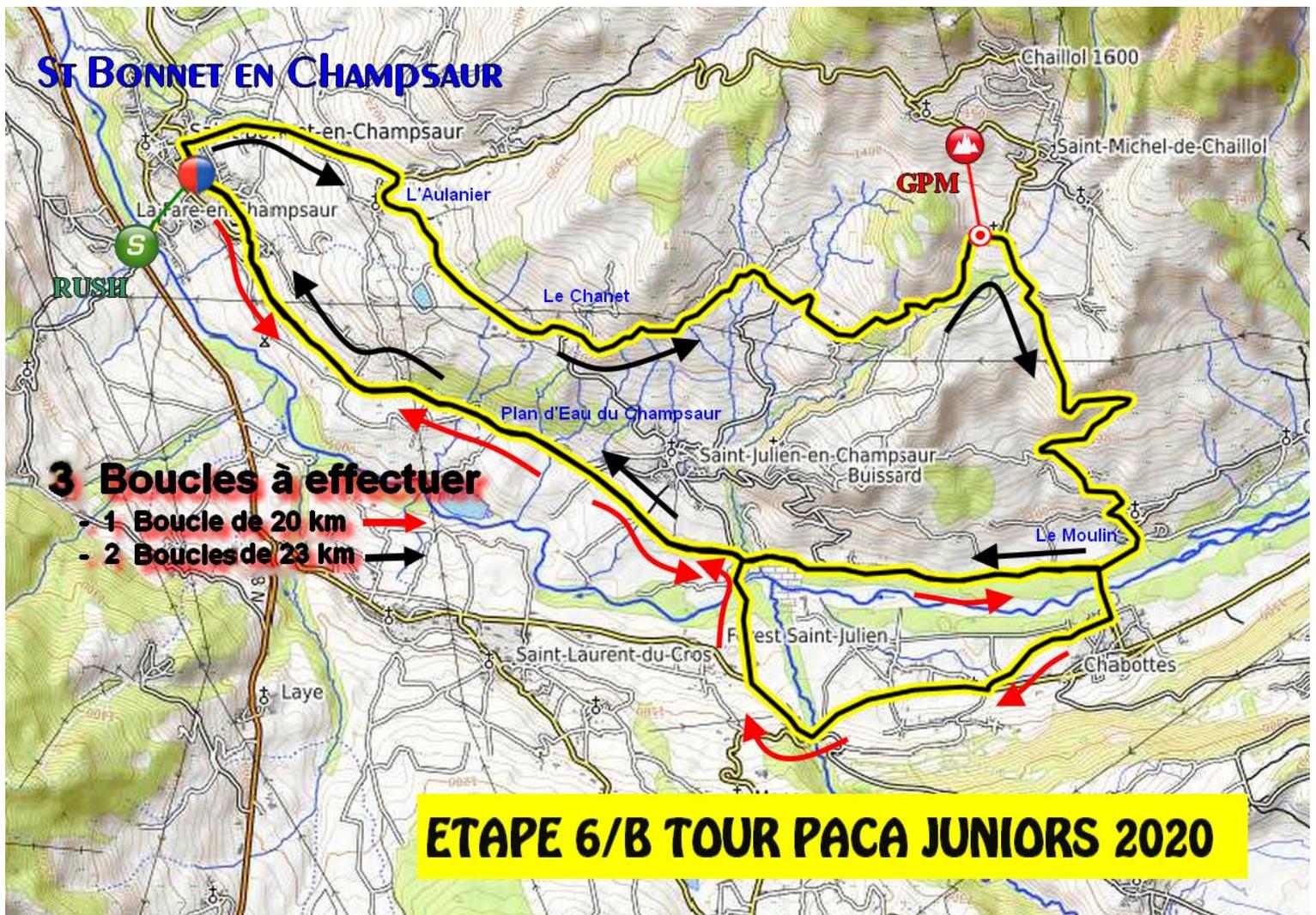
PLAN DU CONTRE LA MONTRE



DENIVELE



PLAN DU CIRCUIT



DENIVELE



Remerciements aux partenaires de l'épreuve



Remerciements aux partenaires du Comité Régional Région Sud PACA



Règlement Particulier du Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2020 Epreuves Nationales Juniors 1.14

PREAMBULE

Ce Règlement est applicable aux **6 épreuves journalières** suivantes qui constituent le **Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur JUNIORS 2020**, chacune de ses épreuves se déroulant dans un Département différent de la Région Sud PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR.

Elles sont indépendantes l'une de l'autre mais leur ensemble est valorisé par des Classements Généraux primés dans les conditions définies ci-dessous.

LES SIX EPREUVES

- 28.03.2020 **PEYNIER (13)** AVC AIX PROVENCE

1^{ère} étape - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2020 Classe 1.14

- 29.03.2020 **MALEMORT-DU-COMTAT (84)** CVC MONTFAVET

2^{ème} étape - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2020 Classe 1.14

- 02.05.2020 **CAILLE (06)** SPRINTER CLUB DE NICE JOLLYWEAR

3^{ème} étape - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2020 Classe 1.14

- 03.05.2020 **TRIGANCE (83)** OCCV DRAGUIGNAN

4^{ème} étape A - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2020 Classe 1.14

4^{ème} étape B - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2020 Classe 1.14

- 13.06.2020 **LA MOTTE DU CAIRE (04)** Comité Départemental du 04

5^{ème} étape - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2020 Classe 1.14

- 14.06.2020 **ST BONNET EN CHAMPSAUR (05)** Comité Départemental du 05

6^{ème} étape A - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2020 Classe 1.14

6^{ème} étape B - Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2020 Classe 1.14

Article 1 – ORGANISATION

Ces épreuves sont organisées par le Comité Régional Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur dont le siège est situé au Vélodrome des Olives Avenue des Poilus 13013 MARSEILLE, avec le concours des six organisateurs locaux désignés dans le GUIDE TECHNIQUE.

Ces épreuves se déroulent sous les Règlements de la Fédération Française de Cyclisme et se disputent aux dates ci-dessus précitées.

Article 2 – TYPE D'ÉPREUVE

Ces épreuves sont réservées aux athlètes de la **catégorie JUNIOR uniquement (17/18 ans) détenteur de la licence de cette catégorie.**

Elles sont inscrites au Calendrier National FFC et classées en catégorie 1.14

Pour rappel depuis le 1^{er} Janvier 2020 le Bureau Exécutif de la FFC à valider la suppression du développement maximal pour la catégorie Junior. Dorénavant, le braquet est libre pour et il n'y a plus de contrôle de braquet.

Article 3 – PARTICIPATION - ENGAGEMENTS

Conformément au Règlement FFC article 2.1.005 ces épreuves sont ouvertes à **TITRE INDIVIDUEL et les ENGAGEMENTS seront faits uniquement par INTERNET** (sauf pour les sélections étrangères).

- Ouverture des engagements à J-15

- Clôture des engagements **le MERCREDI SOIR 20H00 pour les épreuves du week-end.**

Article 4 – PERMANENCE

Se reporter au GUIDE TECHNIQUE pour les précisions concernant chacune des épreuves :

- Lieu et horaire de la Permanence de départ,
- Horaire de confirmation des partants et de retrait des dossards,
- Pour chaque week-end de course, il sera remis **un jeu de deux dossards et le cas échéant une puce électronique.**
- Il n'est pas demandé de caution lors de la remise des transpondeurs, mais la non restitution du transpondeur sera facturée 50 €.
- La permanence accueillera la réunion des Responsables d'Équipes.

Article 5 – ÉPREUVES CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

L'ordre de départ pour les épreuves de contre la montre individuel (étape A des épreuves 4 et 6) se fait dans l'ordre inverse du classement général.

Chaque coureur devra se présenter pour contrôle de sa bicyclette au plus tard 15 minutes avant son heure de départ, sous peine de refus de départ.

Article 6 – RADIO TOUR

Les informations course sont émises sur la fréquence **157.550**

Article 7 – DEPANNAGE

L'Organisation prévoit un service d'assistance technique neutre avec 2 véhicules.

Le Comité Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur devra mettre à disposition un véhicule technique.

Seront autorisés à l'échelon course les voitures de clubs ou sélection ou de regroupement de coureurs d'un **minimum de 4 coureurs.**

Pour la première épreuve, les véhicules des directeurs sportifs ne seront pas autorisés.

L'ordre des véhicules à partir de la 2^{ème} épreuve sera déterminé par l'ordre du Classement Général individuel.

Article 8 – INCIDENTS DE COURSE DANS LES DERNIERS KILOMETRES

Conformément à l'article 2.6.027 du règlement FFC, les dispositions relatives aux incidents de course dans les derniers kilomètres ne sont pas applicables sur ces épreuves.

Article 9 – DELAIS D'ARRIVEE

Pour des raisons de sécurité, à mi-course, l'Organisateur en accord avec le Jury des arbitres, **se réserve le droit d'arrêter les coureurs attardés se trouvant à plus de 15 mn du peloton principal**. Il en sera de même sur les épreuves en circuit pour les coureurs doublés par la tête de course. Les coureurs devront respecter les directives des arbitres.

Article 10 – ANTIDOPAGE ET CONTROLE TECHNOLOGIQUE

Le règlement antidopage de la FFC s'applique intégralement à chacune de ces épreuves. Le Local prévu pour le contrôle antidopage figure sur le Guide Technique.

A l'arrivée de chaque épreuve, tout coureur ou responsable de club ou parent a l'obligation de s'assurer de l'affichage éventuel d'un contrôle antidopage et/ou d'un contrôle technologique.

A charge de l'organisateur de chaque étape (même pour les CLM) de prévoir un local conforme à la réglementation FFC pour le contrôle ANTIDOPAGE et un local pour le contrôle TECHNOLOGIQUE.

Article 11 – PENALITES

Le barème de pénalités de la FFC est le seul applicable.

Article 12 – LES DIVERS CLASSEMENTS

Chacune des 6 épreuves comportera un classement individuel de l'épreuve.

Les prix attribués seront reversés par la Fédération Française de Cyclisme.

LES COUREURS PARTICIPANT UNIQUEMENT AUX DEUX DERNIERES EPREUVES NE POURRONT PAS PRETENDRE AU CLASSEMENT GENERAL AINSI QU'AUX CLASSEMENTS ANNEXES.

Dans le cadre du *Tour Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2019*, divers *classements annexes* seront établis selon les modalités suivantes :

1/ CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS / MAILLOT JAUNE

Chaque épreuve et demi-étapes attribueront les **POINTS SUIVANTS** aux **25 premiers classés** :

1° 35Pts 2° 32Pts 3° 30Pts 4° 28Pts 5° 26Pts 6° 24Pts 7° 22Pts 8° 20Pts 9° 19Pts 10° 18Pts 11° 17Pts 12° 16Pts 13° 15Pts

14° 14Pts 15° 13Pts 16° 12Pts 17° 11Pts 18° 10Pts 19° 9Pts 20° 8Pts 21° 7Pts 22° 6Pts 23° 5Pts 24° 4Pts 25° 3Pts

Pour la suite du classement, **tous les coureurs partants marquent 2 points.**

Pour les épreuves 4 et 6, les points attribués pour chaque étape A (contre-la-montre individuel) seront les suivants : 1^{er} 20Pts 2° 19Pts 3° 18Pts 4° 17Pts 5° 16Pts 6° 15Pts 7° 14Pts 8° 13Pts 9° 12Pts 10° 11Pts 11° 10Pts 12° 9Pts 13° 8Pts 14° 7Pts 15° 6Pts 16° 5Pts 17° 4Pts 18° 3Pts

Pour la suite du classement, **tous les coureurs partants marquent 2 points.**

L'attribution des points à l'issue des étapes A donne lieu à un protocole avec remise de maillot.

Pour figurer au Classement Général Final les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5^{ième} et 6^{ième} épreuves et de terminer la 6^{ième} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation. Ce **CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT JAUNE**.

2/ CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE / MAILLOT ROUGE

Il sera disputé des classements de la montagne et classés en deux catégories selon les difficultés :

- **GPM.1** attribuant aux 5 premiers classés 8 Pts / 5 Pts / 3 Pts / 2 Pts et 1 Pt.
- **GPM.2** attribuant aux 3 premiers classés 5 Pts / 3 Pts / et 2 Pts.

Ce **CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT ROUGE**.

Pour figurer au Classement Général Final de la Montagne les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5^{ième} et 6^{ième} épreuves et de terminer la 6^{ième} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

3/ CLASSEMENT GENERAL RUSCH / MAILLOT BLEU

Sur chaque étape (sauf CLM), il sera disputé des classements Rush (maximum 3 par épreuve) qui attribueront les points suivants :

Aux 3 premiers classés de chaque rush : 5 Pts / 3 Pts / 1 Pt.

Ce **CLASSEMENT GENERAL RUSH** attribuera à son **LEADER** après chaque épreuve le **MAILLOT BLEU**.

Pour figurer au Classement Général Final Rush les coureurs ont **l'obligation de participer aux 5^{ème} et 6^{ème} épreuves et de terminer la 6^{ème} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

4/ CLASSEMENT GENERAL DES JEUNES

Il sera attribué au **Junior de 1^{ère} année (17 ans) le mieux classé au CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS** à l'issue de chaque épreuve, le **MAILLOT BLANC**

Dans le cas où le LEADER du CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS serait un JUNIOR 1^{ère} année, le Maillot BLANC de Leader des JEUNES serait attribué au 2^{ème} Junior 1^o le mieux classé.

Pour figurer au Classement Général Final des jeunes, les coureurs **l'obligation de participer aux 5^{ème} et 6^{ème} épreuves et de terminer la 6^{ème} épreuve finale**, sauf accident dûment reconnu par le Jury et l'Organisation.

Pour **TOUS les CLASSEMENTS, en cas d'égalité de points**, il sera tenu compte :

- 1/ Des points marqués lors de la dernière étape disputée.
- 2/ Si nouvelle égalité, la place de la dernière étape sera prise en compte.

5/ PRIORITE DES MAILLOTS DE LEADERS

- Maillot JAUNE 1^{er} du CLASSEMENT GENERAL INDIVIDUEL AUX POINTS
- Maillot ROUGE 1^{er} du CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2^{ème}, à défaut le 3^{ème} Maillot BLEU 1^{er} du CLASSEMENT GENERAL RUSH

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2^{ème}, à défaut le 3^{ème}

- Maillot BLANC 1^{er} du CLASSEMENT des MEILLEURS JEUNES

Si cumul de maillots..... maillot remis au 2^{ème}, à défaut au 3^{ème}

Article 13 – LES PRIX

Pour chacune des SIX EPREUVES, le classement sera primé.

A noter que pour les épreuves avec une étape A et une étape B, c'est le classement cumulé à la place qui constituera le classement primé pour ces épreuves.

GRILLE 540/20 soit 20 PRIX / TOTAL de 540 euros

109 Euros au 1^{er} puis 80 / 65 / 54 / 44 / 38 / 30 / 25 / 16 / 11 / 9 / 8 / 8 / 8 / 7 / 6 / 6 / 6 / 5 / 5.

Ces PRIX seront réglés par la F.F.C. après homologation de l'épreuve.



Article 14 – LES PRIMES

Chaque CLASSEMENT GENERAL FINAL sera primé par l'Organisation et réglé après la publication officielle des résultats.

1/ CLASSEMENT GENERAL FINAL

GRILLE 900 / 20 soit **20 prix pour un TOTAL de 900 Euros**

179 Euros au 1^{er} puis 134 / 108 / 90 / 72 / 63 / 49 / 41 / 27 / 18 / 15 / 14 / 14 / 14 / 11 / 11 / 11 / 11 / 9 / 9.

2/ CLASSEMENT GENERAL DE LA MONTAGNE

5 PRIX / TOTAL 150 Euros 50 / 40 / 30 / 20 / 10 Euros

3/ CLASSEMENT GENERAL RUSH

5 PRIX / TOTAL 150 Euros 50 / 40 / 30 / 20 / 10 Euros

TOTAL DES PRIX ET PRIMES

- SIX EPREUVES à 540 EUROS 540 x 6 = 3240 Euros
- GENERAL FINAL= 900 Euros
- GENERAL FINAL DE LA MONTAGNE= 150 Euros
- GENERAL FINAL RUSH.....= 150 Euros
- **TOTAL = 4440 Euros**

Article 15 – PROTOCOLE

Après l'arrivée, les responsables de clubs doivent accompagner dès l'arrivée les coureurs devant satisfaire au protocole (tel que défini à la réunion des responsables de clubs).

Les coureurs doivent se présenter au podium dans un délai de 10 minutes après l'arrivée, en tenue de course, sans casquette, sans bandeau, sans lunettes.

Article 16 – SUIVEURS

Tous les suiveurs (sauf les journalistes et les invités d'honneur) à bord des véhicules doivent être licenciés à la F.F.C. à un titre quelconque et également porteurs d'une pièce accréditive délivrée par l'organisateur.

Article 17 – DROITS ET DEVOIRS DES COUREURS

L'engagement signifie :

- la connaissance des règlements,
- la soumission aux formalités (contrôle de course, contrôle médical, cérémonie protocolaire),
- la prudence et le respect du code de la route fixé dans l'arrêté préfectoral,
- une tenue correcte en toutes circonstances,
- des propos décents, le respect de l'éthique sportive,
- un comportement responsable et citoyen (ne rien jeter sur la voie publique...)

Article 18 – DROITS A L'IMAGE

Le simple fait de participer à l'une des épreuves du Tour Région Sud PACA Juniors, vaut acceptation d'utilisation du droit à l'image par les organisateurs, leurs partenaires, la Fédération Française de Cyclisme, le Comité Régional Région Sud PACA, les Comités Départementaux et tous organismes privés ou publics ayant porté leur concours à la réalisation de l'épreuve, sans que le ou les participants ou concurrents puissent prétendre à une indemnisation financière ou à un avantage en nature.

CENTRES HOSPITALIERS

Tour de la région Sud PACA Juniors 2020



Samedi 28 Mars 2020	Dimanche 29 Mars 2020
Epreuve de Peynier AIX-EN-PROVENCE CENTRE HOSPITALIER DU PAYS D'AIX Avenue des Tamaris 13100 AIX-EN-PROVENCE Tél. : 04 42 33 50 00	Epreuve de Malemort-du-Comtat MALEMORT-DU-COMTAT CH DE CARPENTRAS 24, rond-point de l'Amitié 84200 CARPENTRAS Tél. : 04 32 85 88 88
Samedi 2 Mai 2020	Dimanche 3 Mai 2020
Epreuve de Caille GRASSE CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE Chemin de Clavary 06135 GRASSE Tél. : 04 93 09 55 55	Epreuve de Trigance DRAGUIGNAN CENTRE HOSPITALIER DE LA DRACENIE Route de Montferrat 83300 Draguignan Tél. : 04 94 60 50 00
Samedi 13 Juin 2020	Samedi 14 Juin 2020
Epreuve de La Motte du Caire SISTERON CENTRE HOSPITALIER 4, avenue de la Libération 04203 SISTERON Tél. : 04 92 33 70 00	Epreuve de Saint Bonnet-en-Champsaur GAP CENTRE HOSPITALIER 1, Place Auguste Muret 05007 GAP Tél. : 04 92 40 61 61



Palmarès 2019

du Tour de la Région Sud Provence Alpes Côte d'Azur Juniors

Vainqueur d'Étapes	Dept	Nom Prénom	Club
1 / CAILLE	(06)	PHILIPPON Elliot	INTEGRALE BICYCLE ISLE JOURDAIN
2A / CLM - COMPS	(83)	COCUSSE Rémi	UC MONACO
2B / COMPS	(83)	COCUSSE Rémi	UC MONACO
3 / LA MOTTE DU CAIRE	(04)	PHILIPPON Elliot	INTEGRALE BICYCLE ISLE JOURDAIN
4A / CLM - ST BONNET EN CHAMPSAUR	(05)	COCUSSE Rémi	UC MONACO
4B / ST BONNET EN CHAMPSAUR	(05)	SANCHEZ Pablo	UC MONACO
5 / ENTRECHAUX	(84)	HIRSINGER Paul	TEAM CYCLISTE AZUREEN
6 / PEYNIER	(13)	LEBOUCHER Tom	INTEGRALE BICYCLE ISLE JOURDAIN

Classement Général	Nom	Prénom	Club	Total
1	COCUSSE	Rémi	UC MONACO	194
2	BROUDEUR	Guillaume	UC MONACO	182
3	PHILIPPON	Elliot	INTEGRALE BICYCLE ISLE JOURDAIN	179
4	PATELLARO	Dorian	VC LA POMME MARSEILLE	159
5	SANCHEZ	Pablo	UC MONACO	143

Général MONTAGNE	Nom	Prénom	Club
1	HIRSINGER	Paul	TEAM CYCLISTE AZUREEN
Général RUSH	Nom	Prénom	Club
1	CHIAPELLO	Bastien	VC LA POMME MARSEILLE
Général JEUNES	Nom	Prénom	Club
1	SANCHEZ	Pablo	UC MONACO

Année	Vainqueur	Clubh	Année	Vainqueur	Club
1984	Jean-Claude ANNAERT	AS Seillans	2002	Julien PLUMER	OCCV Draguignan
1985	Jean-Claude ANNAERT	ES Cannes	2003	Rémy DI GREGORIO	VC La Pomme
1986	Alain POLIDORI	VC Rocheville	2004	Pawel CIESLIK	Pologne
1987	Richard VIRENQUE	MS Mandelieu	2005	Sébastien IVARS	Charvieux Chavagneux
1988	Cyril SABATIER	ASPTT Aix	2006	Jeremy LENEZET	Cours la Ville
1989	Frédéric SCALTRITTI	MS Mandelieu	2007	Paolo LANFRANCO	BC Vallauris
1990	Thierry DALLEST	VC Marseillais	2008	Melvin PLAT	BC Vallauris
1991	Claude CEARD	CVC Montfavet	2009	Julien AMENDOLA	ES La Garde
1992	Sébastien LUNETTA	VC Aubagne	2010	Julien AMENDOLA	ES La Garde
1993	Olivier MARTINEZ	AVC Aix	2011	Thomas ROUX	CVC Montfavet
1994	Stéphane JUNG	VS Hyérois	2012	Alexis CARLIER	CVC Montfavet
1995	David MARTINEZ	AVC Aix	2013	Jeremy DEFAYE	VC Rocheville
1996	Sébastien GARRON	AVC Aix	2014	Jeremy DEFAYE	VC Rocheville
1997	Eddy LEMBO	AVC Aix	2015	Sofiane MERIGNAT	VC La Pomme Marseille
1998	Yoni BEAUQUIS	AC Bollene	2016	Andréa MIFSUD	VC La Pomme Marseille
1999	Ludovic GUICHARD	AVC Aix	2017	Luca CAVALLLO	Ciclimattio
2000	Fabrice CAT	OCCV Draguignan	2018	Gwen LECLAINCHE	VC Vaux en Velin
2001	Eric GRAS	ES Cavaillon	2019	Rémi COCUSSE	UC Monaco

Tour de la Région Sud

Provence Alpes Côte d'Azur Juniors 2020

Remerciements

**RÉGION
SUD**



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR



**OCCV
DRAGUIGNAN**

FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

ALPES DE HAUTE PROVENCE



FÉDÉRATION
FRANÇAISE
DE CYCLISME

HAUTES-ALPES



Village de Gaille



**Village de
Malemort-du-Comtat**



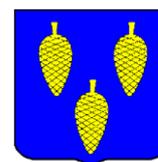
La Motte du Caire



**Village de
St Bonnet en Champaur**



Village de Trigance



Village de Peynier

**RÉGION
SUD**



PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR



www.ffcpaca.fr

6 épreuves fédérales 1.14

2020 TOUR CYCLISTE JUNIORS



RÉGION SUD



PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR



Peynier



Malemort du Comtat



Caille



Trigance



La Motte du Caire



Saint-Bonnet en Champsaur



Samedi 28 Mars 2020

Peynier (13) AVC Aix-en-Provence
Circuit routier



Dimanche 29 Mars 2020

Malemort du Comtat (84) CVC Montfavet
Circuit routier



Samedi 2 Mai 2020

Caille (06) Sprinter Club de Nice
Circuit routier



Dimanche 3 Mai 2020

Trigance (83) OCCV Draguignan
CLM individuel + circuit routier



Samedi 13 Juin 2020

La Motte du Caire (04) CD FFC 04
Circuit routier

Dimanche 14 Juin 2020

Saint-Bonnet en Champsaur (05) CD FFC 05
CLM individuel + circuit routier

